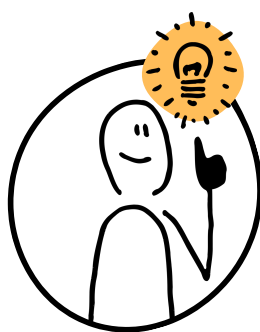


Formation en tout ou partie à distance (FAD) : ce qu'il faut savoir



Votre formation se déroule en tout
ou partie à distance?



Pour bénéficier au mieux de cette modalité
de formation, vous trouverez
dans la page suivante quelques informations
importantes.



1



Informations générales sur la formation à distance

- Les plages de formation à distance sont indiquées dans votre planning de formation.
- Ce sont des temps de travail qui nécessitent d'être au calme, dans un environnement équipé et adapté.
- Elles comprennent des activités pédagogiques accompagnées par des formateurs et des classes virtuelles animées par des formateurs.
- La réalisation des activités et la présence aux classes virtuelles est obligatoire pour attester la réalisation de votre parcours de formation à distance.

2



Mise en œuvre de la formation à distance

- La plateforme principalement utilisée pour la formation à distance et les classes virtuelles est gret@distance.
- Vos accès vous seront communiqués par votre formateur / coordinateur : ces accès sont strictement personnels.
- Un temps de prise en main de la plateforme vous sera proposé par l'équipe pédagogique en début de formation.
- Tout au long de la formation, un accompagnement technique et pédagogique est réalisé par l'équipe pédagogique.

3

Matériel nécessaire pour la formation à distance :

- Pour accéder à la plateforme vous devez disposer d'une adresse courriel valide et d'un accès à une connexion internet stable.
- Vous devez avoir accès à un ordinateur ou une tablette configurés ainsi : [configuration requise pour accéder à gret@distance](#)